
SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT
DE L'ETAT

Ouagadougou, le 09 JAN 2020

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

N°20-.0018 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre alphabétique au concours direct de recrutement de quatre (04) élèves Conseillers d'Education Féminine, session 2019.

Ce sont :

CONSEILLERS D'ÉDUCATION FÉMININE

ADMISSIBLES

N°ORDRE	NOM ET PRENOM (s)	RECEPISSE	N°CNIB	DATE NAISS.
1	BOUGOUM ASSETA	000181	B11308069	03/10/83
2	KABORE AMINATA	000077	B11054779	09/11/86
3	KASSAMBA AMINA	001575	B10062871	22/08/88
4	OUATTARA MADOU	000972	B7732588	24/10/93
5	OUEDRAOGO AROÛNA	001298	B9881686	07/03/91
6	OUEDRAOGO PÊGDWENDE P. DIMITRI	001113	B3410741	26/10/91
7	SOME SEGZOUME GASTON	001072	B3289884	27/01/87
8	TABOUDOU ESAYI	000929	B10453343	19/03/91
9	TRAORE SOUMAÏLA	001750	B11505965	21/01/87
10	YARO MARIETOU VALERIE	000233	B8019486	25/04/93

Arrêté la présente liste à 10 nom(s).

Par ailleurs, les candidats admissibles sont invités à déposer leur dossier physique conformément au communiqué d'ouverture du concours au plus tard quinze (15) jours après la publication du résultat provisoire auprès de:

- l'Agence Générale de Recrutement de l'Etat pour les candidats de la région du Centre;
- la Direction Régionale de la Fonction Publique pour les candidats des autres régions.

Pour le Ministre et par délégation,
le Secrétaire Général



Souleymane LENGANE